



Le Centre de services scolaire Harricana désire combler des heures de surveillante ou surveillant d'élèves dans le cadre du chapitre 10-2.00 de la convention collective des employées et employés de soutien – CSN aux écoles suivantes :

#1 École secondaire d'Amos	5h00/semaine
#2 École secondaire d'Amos	11h15/semaine
#3 École Notre-Dame-de-Fatima de Landrienne	3h45/semaine
#4 École de St-Dominique	4h10/semaine
#5 École de St-Félix	5h00/semaine
#6 École de Berry	7h05/semaine
#7 École de St-Mathieu	7h00/semaine
#8 École de St-Mathieu	2h45/semaine
#9 École NDSC Barraute	6h50/semaine
#10 École NDSC Barraute	6h50/semaine
#11 École Christ-Roi	7h55/semaine
#12 École alternative Harricana	14h10/semaine
#13 École alternative Harricana	7h30/semaine
#14 École Sacré-Cœur	5h50/semaine
#15 École Sacré-Cœur	5h30/semaine
#16 École Sacré-Cœur	6h15/semaine
#17 École St-Joseph	7h30/semaine
#18 École Ste-Thérèse	7h30/semaine
#19 École St-Viateur	8h45/semaine

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à s'assurer du respect, par les élèves, de la politique d'encadrement de l'école concernant la discipline. De plus, elle organise la période du dîner auprès du groupe d'élèves qui lui est confié.

Attributions caractéristiques

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce une surveillance dans l'établissement scolaire et ses dépendances pour s'assurer du respect des règlements et voir à la sécurité des élèves ; elle donne des explications concernant la réglementation ; au besoin, elle donne son avis pour l'élaboration et l'évaluation des règlements. En plus d'exercer une surveillance dans une salle à dîner, elle aide les élèves qui le requièrent à manger. Elle peut aider certains élèves à s'habiller, à se déshabiller et le cas échéant, à se déplacer.

En collaboration avec le personnel enseignant et les membres des services complémentaires, elle participe au déroulement et à la surveillance d'activités étudiantes. Elle s'assure de la disponibilité du matériel et des accessoires nécessaires pour certaines activités.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme de 5^e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines.

Statut

Personne salariée surveillante d'élèves dont le poste comporte une semaine régulière de travail de quinze (15) heures ou moins.

Conditions de travail

Le taux horaire varie entre 20,55\$ et 22,35\$ selon expérience et qualifications, tel que défini par la convention collective du personnel de soutien.

Entrée en fonction

Octobre 2021

Le candidat devra se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le **6 octobre 2021 à 16 heures** à l'adresse ci-dessous :

Offre d'emploi 20-31-60

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire Harricana
341, rue Principale Nord
Amos (Québec) J9T 2L8
Par courriel : recrutement@csharricana.qc.ca

Amos, le 30 septembre 2021

N.B. Pour la réception de curriculum vitae par courriel, un accusé de réception vous sera transmis. Dans le cas contraire, veuillez communiquer avec le Service des ressources humaines. Prenez note que seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Centre de services scolaire Harricana applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.